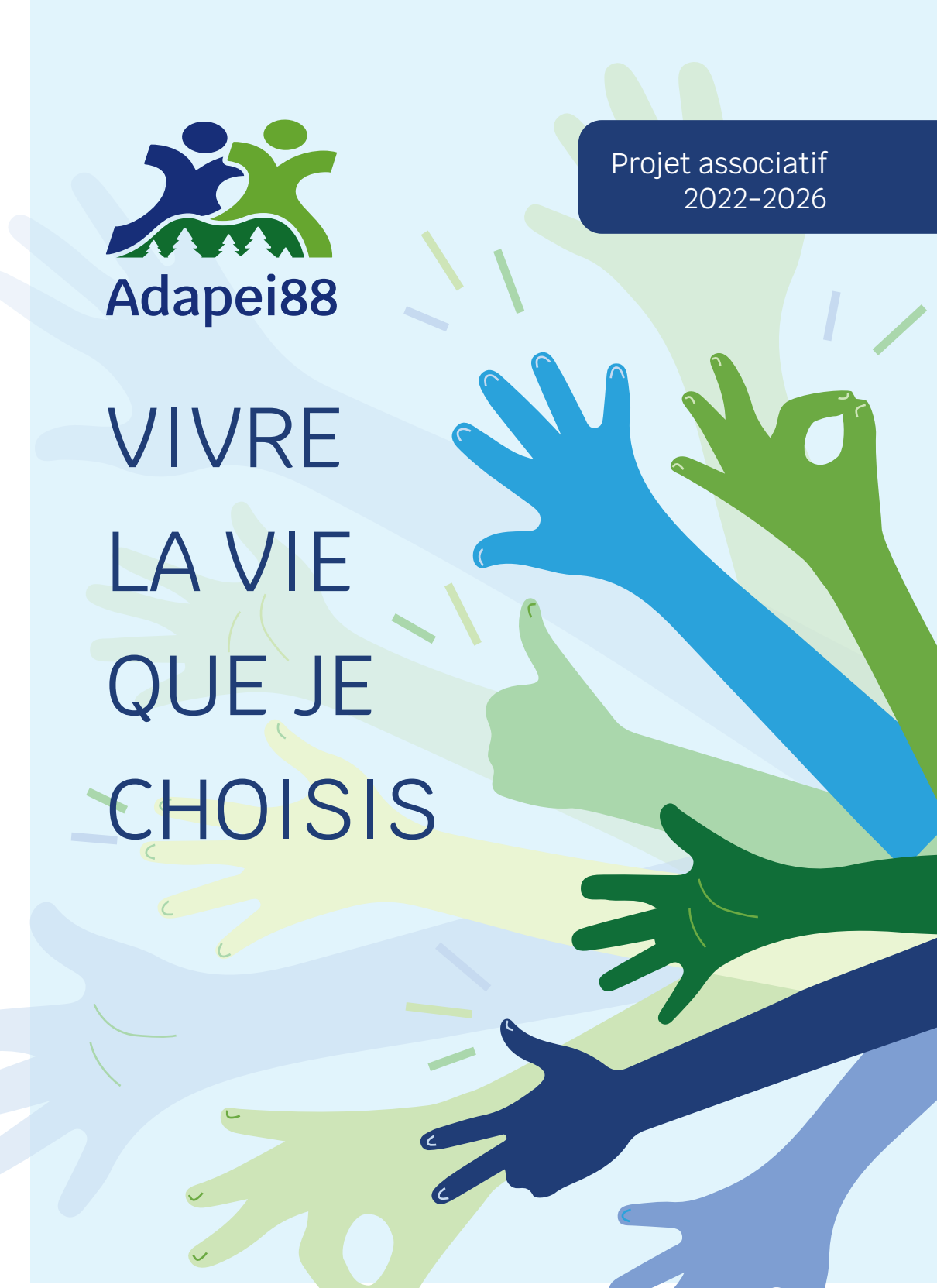




Adapei88

Projet associatif  
2022-2026

VIVRE  
LA VIE  
QUE JE  
CHOISIS



# CES PAROLES QUI NOUS GUIDENT

## PAROLES DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

“À la retraite j’ai peur de perdre mon logement comme Michel qui a dû quitter le foyer quand il a quitté l’ESAT.”

“Je veux vivre ma vie comme tout le monde.”

“J’ai peur du médecin et des piqûres.”

“Je ne veux pas aller dans un endroit que je ne connais pas, je veux rester où je suis, là où je suis bien où je vis et où j’ai des aides.”

“J’ai peur de perdre mes parents.”

“Je veux avoir des amis en dehors de l’établissement.”

“Pour moi, c’est important d’être autonome mais aussi de continuer à voir ma famille.”

“J’aimerais vivre ma vie amoureuse comme je veux sans que l’on se moque de moi.”

“J’ai peur pour l’avenir de ne plus avoir assez de revenus.”

“J’ai peur de ne pas réussir dans la vie.”

“Je voudrais avoir une petite vie tranquille avec un travail, une maison, de l’argent, une copine, tout ce qu’il faut pour être bien.”

“Ce n’est pas facile pour certains résidents plus âgés de vivre avec des plus jeunes car ils n’ont pas les mêmes loisirs.”

“J’ai envie d’être plus libre, sortir plus, faire plus de choses.”

“J’ai besoin d’avoir des gens de confiance autour de moi.”

“J’ai besoin de plus d’aide dans la vie quotidienne car le vieillissement augmente maintenant j’ai besoin de plus en plus de temps.”

“Pour moi, réussir ? C’est combattre mon handicap.”

“J’ai peur de vieillir et de mourir.”

“La violence est dans les mots, dans les gestes.”

“Réussir pour moi ? C’est bien travailler dans mon métier.”

“Après avoir quitté l’ESAT, j’ai envie de continuer à voir mes amis.”

“J’ai envie de faire des choses d’adulte toute seule.”

“J’aimerais avoir un chien pour me tenir compagnie. Le chien il ne peut pas parler mais il nous écoute.”

Ces paroles qui nous guident

3

Merci à Émilie, Axel, Nicolas, Fanny, Vincent, Manoëlle, Cyrille, Guilain, Annick, Samuel, Virginie, Lucio, Frédérique, Pascal, Dylan, Joanna, Elise, Vincent, Sébastien, Fabienne, Françoise, Stephen, Florian, Patricia, Romain, Lambert, Remi, Anthony, Catherine, Carlos, Frédérique, Carlos, Françoise, Stéphane élus des Conseils de la Vie sociale qui ont écouté, rassemblé et porté la parole des personnes dans les groupes de travail.



Un grand merci aux personnes  
par l'Adapei88 pour leur pa





personnes accompagnées  
pour participation à ce projet



# CES PAROLES QUI NOUS GUIDENT

## PAROLES DES FAMILLES

“Nous voulons pouvoir être sûrs que notre fille ait un accompagnement jusqu’à la fin de sa vie.”

“Notre fils doit pouvoir finir sa vie près de sa sœur, ses neveux, avec sa famille.”

“Je trouve plus adapté, plus humain d’appeler les résidents “personnes accompagnées”.”

“Notre fille est sereine car en couple avec un jeune homme comme elle, et son travail en ESAT lui plaît.”

“Il faut permettre aux personnes de garder le contact avec leurs amis et leurs collègues de travail.”

“Je souhaiterais que mon fils bénéficie d’une chambre d’accueil temporaire en internat afin de le préparer pour un futur internat.”

“La crainte pour moi, c’est que mon frère qui travaille à mi-temps à l’ESAT et vit au Foyer d’hébergement ne puisse plus travailler un jour du fait de la diminution de ses capacités et qu’il soit obligé de trouver un autre établissement.”

“Mon fils doit aller en MAS pour son avenir et il doit pouvoir y rester.”

“Moi, maman, mon envie est que ma fille vive une vie heureuse et bien accompagnée quand je fermerai les yeux.”

“Mon fils est autiste et a besoin d’une structure pour adultes adaptée.”

“Nous voulons éviter un changement d’établissement qui serait une rupture dans le parcours.”

“Notre fils aime aller travailler à l’ESAT et y retrouver des collègues et des encadrants mais souhaite retrouver sa maison le soir et les week-ends. Il n’a pas envie d’intégrer un foyer...”

“L’accompagnement en dehors de l’établissement ? Ce n’est pas une crainte mais un souhait quand cela est possible.”

“Notre inquiétude est que la situation de temps partiel que vit notre fille se pérennise, elle est figée depuis la signature de son contrat à mi-temps il y a 6 ans. Il n’y a pas de possibilité d’évolution professionnelle et personnelle.”

“L’impossibilité d’avoir une place en accueil de jour crée une situation de dépendance parentale.”

“Avec l’âge, l’inquiétude est que l’établissement actuel ne soit plus adapté aux soins dont notre fille aura besoin et qu’elle doive être accueillie dans une maison de retraite qui ne lui permette plus d’avoir les repères habituels (notamment les résidents).”

“Rester en Foyer d’Hébergement après la retraite est évidemment la meilleure solution.”

“En ce qui concerne mon fils, l’avenir pour la retraite reste une grande interrogation.”

“Il faudrait permettre à la personne travaillant à mi-temps de garder la possibilité de déjeuner à l’ESAT après son temps de travail.”

“Pour que la personne en situation de handicap puisse mener une vie en autonomie la plus large possible, il est essentiel que les professionnels soient en nombre suffisant pour son accompagnement.”

“En situation de temps partiel, l’Adapei88 pourrait proposer un accompagnement vers la vie sociale, des activités culturelles et sportives sur le temps resté vacant.”

“Bien qu’il ait “peur” des changements, mon fils émet régulièrement la possibilité de travailler à l’extérieur de l’ESAT. Pourquoi pas 2 jours en extérieur, 3 jours en ESAT ?”

“Il faut que l’on se réveille et qu’on pense à nos enfants qui vieillissent et n’ont qu’une envie : se sentir entourés et en sécurité.”

“Les soignants ne sont pas toujours sensibilisés à la déficience intellectuelle dans le cadre de soins hospitaliers, ce qui dans certaines situations peut être dramatique.”

“Il faudrait proposer des stages de travail en milieu ordinaire.”

Merci aux familles qui se sont mobilisées dans le cadre de l’élaboration de ce projet et du questionnaire de recueil des attentes et sujets de préoccupations des parents. Ces témoignages ont largement soutenu l’élaboration du présent projet.

# SOMMAIRE

L'autodétermination, passons des paroles aux actes	10
Qui sommes-nous ?	12
Les valeurs et principes d'action qui nous unissent	14
Les missions de l'Adapei88	15
Nos ambitions	16
S'engager à nos côtés, pour la personne	18
Les dispositifs d'accompagnement de l'Adapei88 sur les territoires des Vosges	20
Les coopérations internes et le développement des partenariats	23
Nos combats à 5 ans	26
Faire vivre ce projet	37
Aide à la compréhension des termes techniques du projet	40





# L'AUTODÉTERMINATION,

## PASSONS DES PAROLES AUX ACTES

Aux côtés du mouvement national Unapei, l'Adapei88 a **développé depuis 60 ans des solutions d'accompagnement** répondant à la grande diversité de besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Beaucoup de chemin parcouru certes, mais il reste encore de nombreux combats à mener.

**Les riches échanges avec les personnes accompagnées et les parents ont soutenu l'écriture de ce projet.** Ils ont permis de faire ressortir leurs attentes majeures pour les prochaines années.

Un sujet central s'est détaché : connaître les intentions de la personne, et son environnement, pour lui **permettre de vivre la vie qu'elle a choisie, la vie dont elle a envie**, être ainsi reconnu comme "citoyen·ne" .

Les enquêtes réalisées par l'Adapei88 en octobre-novembre 2021 auprès des personnes et de leur famille, permettent de mettre en évidence :

- l'inquiétude des personnes accompagnées pour leur avenir : santé, vieillissement, perte de revenus, limitation du lien social, vie affective, poids du collectif, stress, rupture de parcours ;

- les principales préoccupations des familles : soins hospitaliers adaptés, accompagnement hors Adapei88 pour certains, maintien dans un établissement pour toute la vie pour d'autres, fin de vie de leurs proches.

---

Pour cela, il est nécessaire d'accompagner la personne dans une **démarche d'autodétermination véritable**.

Il s'impose à nous de lui donner la parole, de l'écouter, de l'entendre pour **définir avec elle ses objectifs et lui donner les moyens d'agir** :

- accepter que chaque personne, même avec des compétences de communication limitées, puisse et doive exprimer ses souhaits et ses besoins ;
- apprendre à chaque personne à exprimer un avis ;
- prendre le temps de l'écouter, la comprendre ;
- se donner les moyens de répondre à ses demandes ;
- lui donner les moyens de vivre ses choix.

Ce ne sont plus les autres qui décident pour la personne mais bien **la personne elle-même qui devient autrice et actrice de son parcours.**

**Ce changement doit être porté par tous :** la personne, sa famille, son entourage, ses aidants, l'association, les salariés, la société. C'est l'action de tous : changer nos regards et nos représentations, oser dépasser nos peurs, nos freins et ceux de la société.



L'Adapei88 se donne les moyens de ses ambitions dans ce domaine. L'association a d'ores et déjà créé un poste de **chargé de mission H2A** (Handicap, Autodétermination et Accessibilité). Voici quelques-unes de ses missions :

- développer les actions de **prise de Parole des personnes** : travail autour de la création d'une section « Nous aussi » (association française d'auto-représentants des personnes avec un handicap intellectuel) ;
- **faciliter la compréhension des documents** : traduction en Facile à Lire et à Comprendre ;
- travailler dans la cité sur **l'accessibilité** avec les équipes municipales, ... ;
- promouvoir les **actions citoyennes** : préparation au vote, ...

Ce projet constitue **la feuille de route de l'Adapei88 pour les 5 années à venir.**

C'est ensemble que sera portée cette ambition qui, au-delà des évolutions internes, permettra les évolutions concrètes d'une société qui se transforme pour que les personnes en situation de handicap prennent toute leur place.

- Sylvie Renaud, Présidente de l'association Adapei88

## QUI SOMMES-NOUS ?



L'Adapei88 et le mouvement parental Unapei se sont créés par substitution d'un état défaillant et d'une société qui excluait les personnes en situation de handicap.

En partant des aspirations, besoins et attentes des personnes et des familles, l'Adapei88 est, depuis 1960, un **moteur en matière de développement de réponses à l'ensemble des besoins des parcours de vie.**

### L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES\*

**+ de 900**

personnes  
accompagnées

**+ de 400**

professionnels

**28**

établissements  
et services

**22**

millions d'euros  
annuels de budget  
de fonctionnement

**+ de 200**

partenariats sur  
les Vosges viennent  
enrichir les parcours

**+ de 265**

adhérents  
soutiennent une action  
associative structurée,  
agile et dynamique

## PROJETS INNOVANTS DÉVELOPPÉS

### SUR LA PÉRIODE 2020-2021

- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées.
- Pilotage de la Communauté 360 des Vosges (écoute et orientation).
- SESSAD pour les troubles spécifiques du langage et des apprentissages.
- Habitat inclusif sur 3 sites.
- Contributeur à l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation.



Notre association fait partie du mouvement parental Unapei.

Principal mouvement associatif français, l'Unapei regroupe 550 associations animées par 72 000 bénévoles, parents et amis de personnes en situation de handicap.

200 000 personnes sont accompagnées par 3 000 établissements et services.

Notre identité de **Mouvement parental** est une force pour **garantir qualité d'accompagnement, respect des personnes et un accès plein à la citoyenneté.**

\* au 31/12/2021

# LES VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

## QUI NOUS UNISSENT

### Auto- Détermination

- Être auteur de sa vie.
- Comprendre puis exprimer ses choix grâce à un accompagnement adapté.
- Être écouté, entendu dans ses choix et qu'ils soient pris en compte sans influence.
- Se sentir en position de confiance et de force dans son environnement.
- Pouvoir expérimenter, se tromper et changer d'avis.

### Humanisme

- Défendre et contribuer au développement d'une société du vivre ensemble qui voit la personne avant le handicap, et ses capacités avant ses difficultés.
- Accueillir toutes les personnes en situation de handicap.
- Favoriser le bien-être et l'épanouissement, respecter le droit d'être différent.
- Proposer à chacun un parcours adapté, digne, sans rupture jusqu'à la fin de sa vie.
- Respecter le droit d'être différent.

### Solidarité

- Favoriser le travail ensemble, le soutien, le partage des ressources et des compétences internes et externes au bénéfice de la personne.
- Mutualiser et partager les compétences en interne et en externe.
- Donner une place à l'action bénévole, l'action des parents.

### Militantisme entrepreneur

- Repousser toujours plus loin les barrières qui limitent l'accès à la société.
- Diversifier les solutions d'accompagnement proposées par l'Adapei88.
- Créer de nouvelles solutions d'accompagnement en lien avec nos partenaires.
- Oser

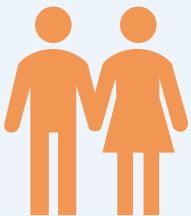
Accompagner chaque personne dans la reconnaissance et la mise en œuvre de ses droits. L'autodétermination nécessite un travail particulier sur :

- le droit à être accompagné-e pour **comprendre** ;
- le droit à être accompagné-e pour **dire ce dont elle a envie** ;
- le droit à être accompagné-e pour exprimer et **faire valoir ses compétences** ;
- le droit à être accompagné-e pour **essayer** en ayant la possibilité de se tromper.



Accompagner chaque personne dans tout ou partie de son parcours de vie :

- le droit de choisir son **lieu d'enseignement** ;
- le droit de choisir son **lieu de vie** ;
- le droit de choisir son **lieu de travail** ;
- le droit de choisir ses **loisirs** ;
- le droit de choisir ses **amis**.



Être en proximité des familles :

- porter la parole, **les combats et les ambitions** du mouvement parental ;
- soutenir la reconnaissance et la mobilisation de l'**expertise des parents** ;
- organiser un **réseau solidaire** et maillé sur le territoire.

# NOS AMBITIONS

Depuis 60 ans, la société a eu besoin des associations de familles pour bouger et commencer à offrir une place à chacun.

Beaucoup de chemin reste cependant à parcourir. L'Adapei88 veut **donner à chaque personne la possibilité d'exprimer ses choix, ses besoins, ses attentes.**

Nous défendons **une société qui reconnaisse la diversité des besoins et des attentes des personnes.** Une société qui se donne les moyens d'y répondre.

Une **société dans laquelle chacun a sa place.** Une société qui permette à chaque personne de vivre sa vie, sa citoyenneté et ce quelles que soient ses capacités et ses aspirations.

L'Adapei88 se bat pour provoquer les changements de la société sur les bassins de vie des Vosges au profit de personnes en situation de handicap.

Chaque personne accompagnée doit pouvoir, si elle le souhaite :



Apprendre



Se soigner



Habiter



Travailler



Avoir une vie sociale et affective

Se divertir





L'Adapei88 relaie les enjeux identifiés sur ses territoires auprès de l'Unapei. Elle s'associe aux combats nationaux portés par le mouvement parental.

## NOUS COMBATTONS

Des parcours cloisonnés

Des choix par défaut

Le **déracinement** de son bassin de vie

Le **manque d'écoute** et de prise en compte de la parole de la personne



## NOUS VOULONS

Des parcours souples, dynamiques et évolutifs

Des réponses sur mesure

Des réponses de proximité

La place première donnée à la parole de la personne et la **prise en compte de cette parole**



# S'ENGAGER À NOS CÔTÉS, POUR LA PERSONNE

L'association parentale existe et se développe pour et avec les parents, les proches.

Sans l'engagement de tous, il n'y a plus d'association, plus de combat. Les personnes elles-mêmes et les parents sont les plus à même de défendre leurs droits. Sans les associations parentales, la parole des personnes risquerait de ne plus être prise en compte et les ruptures de parcours s'accroîtraient.

En fonction de son temps, de ses envies, de ses compétences, de nombreuses façons de s'engager sont possibles :





# LES DISPOSITIFS

## D'ACCOMPAGNEMENT DE L'Adapei88

### SUR LES TERRITOIRES DES VOSGES

L'Adapei88 propose un accompagnement dans 4 domaines :



## POURQUOI PARLONS-NOUS DE DISPOSITIFS ?

Les réponses à apporter à chaque enfant ou adulte que nous accompagnons sont multiples. Il nous faut pouvoir mobiliser avec souplesse toute ressource utile, qu'il s'agisse d'un établissement, d'un service ou d'un partenaire externe.

C'est l'ensemble de ces ressources que nous appelons un dispositif.



## ENSEIGNEMENT

Le **parcours d'enseignement** est soutenu par un **Dispositif Intégré d'Accompagnement Médico-Éducatif (DIAME)** sur les 4 grands bassins de vie.

Il s'adresse à des enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à 20 ans. L'accompagnement peut se mettre en place dès la naissance. Chaque enfant bénéficie d'une notification délivrée par la MDPH.

Le dispositif accompagne les enfants en école adaptée<sup>1</sup>, à l'École élémentaire, au Collège ou au Lycée. Une structure d'hébergement pour enfants, adolescents et jeunes adultes<sup>2</sup> propose un accompagnement modulable. Les équipes mobiles<sup>3</sup> de l'Adapei88 interviennent sur tous les lieux de vie où l'enfant est accompagné, majoritairement à domicile.

Le DIAME travaille avec un réseau de partenaires visant à répondre au plus près aux besoins des enfants : garderies, écoles, collèges, lycées, entreprises, acteurs de la formation, acteurs sociaux, médico-sociaux et de la santé, associations culturelles, sportives et de loisirs, ...

1 "instituts médico-éducatifs" et "établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés"

2 "internat modulable"

3 "services d'éducation et de soins spécialisés à domicile"



## HABITAT

## ET VIE SOCIALE

Le **dispositif habitat et vie sociale** concerne le logement et tout ce qui permet de bien vivre sur son bassin de vie. Il s'adresse à des adultes en situation de handicap. Chaque adulte bénéficie d'une notification délivrée par la MDPH (hors habitat inclusif).

**Des solutions d'habitat variées répondant à la diversité des attentes et des besoins des personnes sont proposées :**

- **résidences et accueils de jour non médicalisés<sup>4</sup> ;**
- **résidences médicalisées<sup>5</sup> ;**
- **logement** pour les adultes travaillant en ESAT ;
- **habitat inclusif et logements ordinaires** avec accompagnement.

**Les services d'accompagnement à la vie sociale et de l'habitat<sup>6</sup>** soutiennent les personnes dans leur accès vers l'autonomie.

Le rôle du dispositif habitat et vie sociale ne se limite pas à héberger la personne. La défense du **bien vivre** passe par un hébergement adapté, un accès à la santé, à des loisirs, à une vie sociale épanouie.

4 3 "foyers d'hébergement", 2 "foyers d'accueil spécialisés", 4 "accueils de jour"

5 1 "maison d'accueil spécialisée", 2 "foyers d'accueil médicalisés",

6 "service d'accompagnement à la vie sociale"



## TRAVAIL

Le dispositif d'accompagnement dans et par l'emploi garantit à chaque personne la possibilité d'engager un parcours professionnel, en Établissement et services d'Accompagnement par le Travail (ESAT), en entreprise adaptée (EA) ou en milieu ordinaire.

- **6 sites** permettent d'accompagner les personnes en ESAT<sup>7</sup>.
- Sur chaque territoire le dispositif développe des **partenariats avec les acteurs locaux, les entreprises, les collectivités** pour offrir des parcours professionnels adaptés à la diversité des capacités et des aspirations des personnes.

L'Adapei88 soutient le développement de parcours renforcés en emploi permettant d'évoluer en fonction des possibilités, des aspirations et avec le droit au retour si nécessaire.

---

<sup>7</sup> "Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail"



## COORDINATION

### ET COOPÉRATION RENFORCÉE

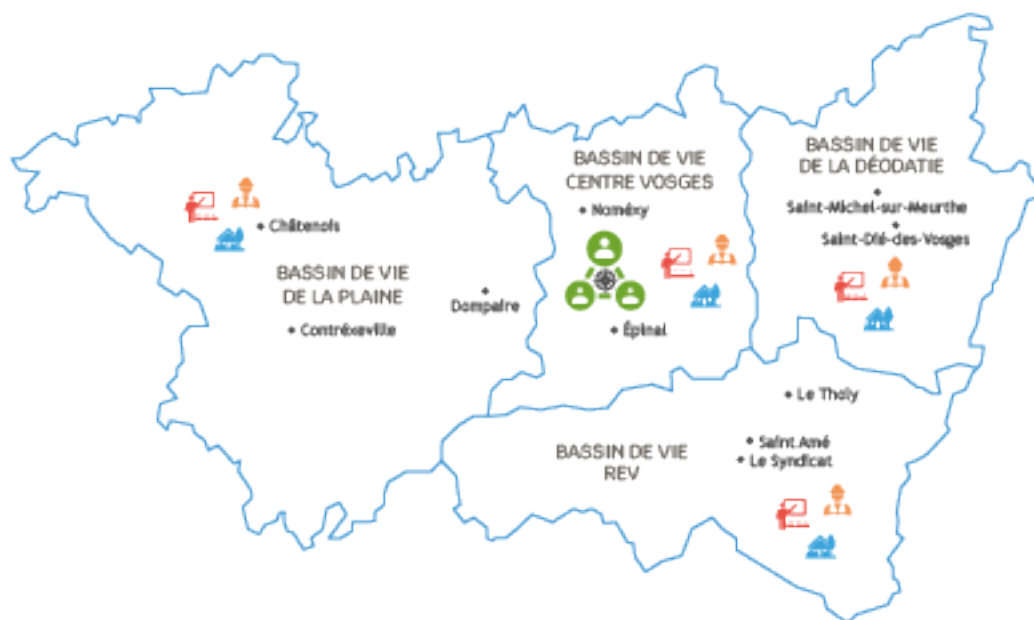
Le dispositif de coordination et de coopération renforcée comprend les services supports et les services de coordination des parcours complexes.

Ces derniers assurent une coordination départementale ouverte à tout public. Ils accompagnent les parcours complexes et soutiennent la coordination des acteurs sur les Vosges au bénéfice de l'enrichissement des services sur les territoires.

Le dispositif comprend :

- **l'animation du dispositif 360° sur les Vosges** (écoute, orientation pour les personnes et leurs familles) qui rassemble aujourd'hui les partenaires du droit commun et du milieu spécialisé ;
- **le pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)** mobilise des expertises souples sur des situations complexes ou de rupture ;
- **la PFR (plateforme de répit)** apporte écoute et soutien aux aidants dans la recherche de solutions de répit adaptées à leurs besoins ;
- **les services du Siège social de l'association** garantissent la cohérence des fonctions support (ressources humaines, gestion, patrimoine, qualité...) et soutiennent le fonctionnement des différents dispositifs.

Carte des dispositifs et services



📍 Siège social

👥 Dispositif de Coopération et Coordination Renforcées

📖 Dispositif Enseignement

💼 Dispositif Travail

🏠 Dispositif Habitat

# LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ONT UN TRIPLE RÔLE SUR LEUR BASSIN D'IMPLANTATION

1



- ils proposent des accompagnements en établissement ;

2



- ils accompagnent les personnes, qui en ont la capacité et qui le souhaitent, en milieu ordinaire avec des services ;

3



- ils sont une ressource pour les personnes, les familles et les acteurs du bassin de vie pour faciliter les parcours.

Au travers de ce triple rôle ils se transformeront progressivement en centres de ressources territoriaux sur leurs bassins de vie<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Le développement de ce rôle est inscrit dans les objectifs à 5 ans.

Chaque personne accompagnée doit pouvoir vivre sur son bassin de vie comme tout le monde.

## En interne

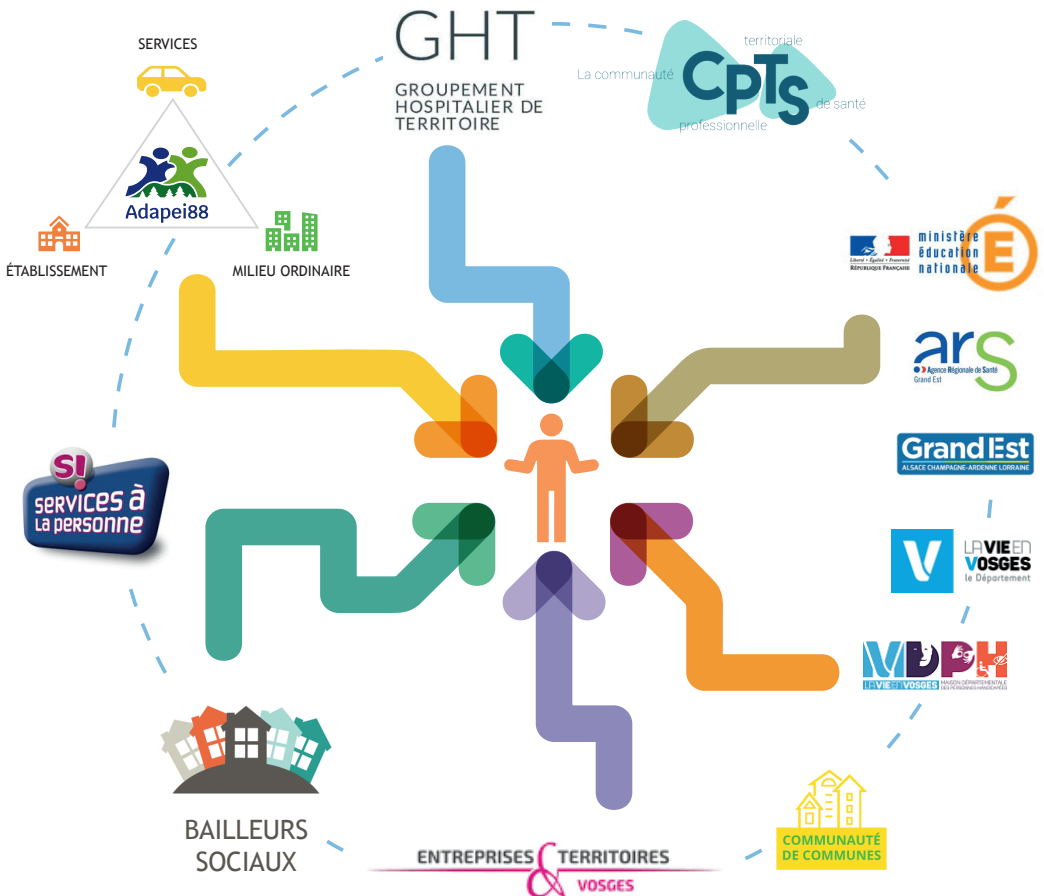
La coopération entre établissements et services de l'association est une **composante indiscutable** de l'égalité de traitement dû à chaque personne accompagnée quel que soit son bassin de vie, son projet de vie.



## En externe

Le rôle essentiel sur les territoires est d'accompagner nos partenaires pour, ensemble, construire les dispositifs d'accompagnement de demain :

- des accompagnements construits avec les **acteurs de l'enseignement**, du monde du **travail**, du **logement**, de la **santé**, des **loisirs** sur les bassins de vie ;
- des accompagnements **souples, adaptables en établissement et/ou en milieu ordinaire** en réponse à la diversité des demandes, des capacités et des besoins.



# NOS COMBATS À 5 ANS

1

Donner réellement la parole à la personne et la prendre en compte

2

Adapter, diversifier les services pour accompagner chacun à “réussir sa vie”

## Orientations 2022-2026

3

Adapter les fonctionnements pour répondre aux nouveaux enjeux des parcours

4

Soutenir le parcours des parents

Cela nécessite la mobilisation et l'adaptation de tous les acteurs afin de permettre à la personne d'avoir un enseignement, un travail et d'habiter sur son bassin de vie.

L'enjeu est fort :

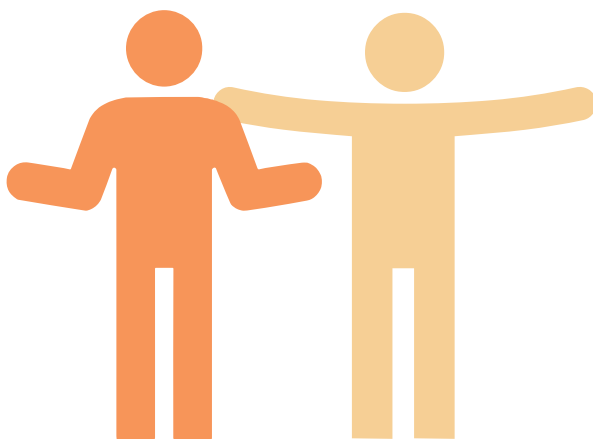
- faire évoluer un système qui offre des choix souvent trop limités ;
- défendre et accompagner le développement d'une société qui reconnaît chaque personne comme citoyen ayant les mêmes droits et les mêmes choix que tous sur son bassin de vie.

# 1

## DONNER RÉELLEMENT LA PAROLE

### À LA PERSONNE ET LA PRENDRE EN COMPTE

“À la sortie de l’IME je voulais travailler en ESAT mais j’ai été en foyer”  
– Pierre F. – Résident en Foyer de Vie



L’**autodétermination** est le sujet central de ce projet. Avant même de réfléchir aux solutions qui permettront à la personne de **vivre sa vie**, il faut s’assurer de la **prise en compte de sa parole**. Elle doit être **écoutée, comprise, entendue** et sa parole **prise en compte réellement**.

La **double expertise** des parents et professionnels est placée au service de la personne et de ses choix de vie.

## Constats

Il faut donner à la personne toutes les **possibilités d'exprimer ses attentes**, quelles que soient ses capacités.

## Objectifs

Se donner les moyens de **donner la parole à la personne**, de la comprendre quelles que soient ses capacités.

## Indicateurs

- L'établissement a mis en place un CVS qui se réunit 3 fois/an.
- Les élections du CVS ainsi que chacune des réunions fait l'objet d'un accompagnement éducatif auprès des résidents.
- Une réunion d'expression des résidents est organisée selon une périodicité définie.

Malgré tout ce qui existe au quotidien pour répondre aux aspirations de la personne, **beaucoup de chemin reste à parcourir** pour lui permettre de réaliser pleinement son parcours de vie et d'être entendue.

Écouter, entendre et **prendre en compte pleinement les besoins**, les envies et les craintes des personnes.

- % de professionnels formés à l'écoute et aux communications alternatives.
- Le PPA est réévalué une fois par an.

Expérimenter, oser prendre des risques permet de se rendre compte, **d'apprendre de ses erreurs et de mieux choisir**.

**Développer les expériences** pour permettre à la personne de mieux choisir.

- Nombre d'objectifs du PPA qui sont renouvelés d'un PPA à un autre.
- Chaque personne bénéficie dans son PPA d'au moins une action nouvelle et/ou intermédiaire qui n'apparaissait pas dans le précédent PPA.
- Élaboration d'une enquête de satisfaction.

## 2

## ADAPTER, DIVERSIFIER LES SERVICES

## POUR ACCOMPAGNER CHACUN À “RÉUSSIR SA VIE”

Trop souvent la personne doit adapter ses aspirations à **un système qui propose des solutions trop limitées**.

L’offre sur chaque bassin de vie doit permettre d’accompagner chacun à vivre sa vie comme il l’entend **en accord avec ses besoins et ses envies**.

“J’ai envie de réussir ma vie : vivre”  
– Fanny A. – Élève



Aujourd’hui, dans de trop nombreuses situations, la personne n’est ni auteure de son projet ni au cœur du dispositif.

Elle s’adapte dans une société contrainte et restrictive qui lui offre des **choix limités**, peu de visibilité sur la possibilité de s’inscrire dans son parcours de vie.

## Constats

## Objectifs

## Indicateurs

Enfants et adultes ont exprimé des attentes mais aussi des craintes en lien avec leur parcours. **Chacun aspire à réussir sa vie comme il l'entend** et doit se voir proposer des solutions adaptées.

**Développer une diversité de solutions** d'enseignement, d'habitat et de travail répondant à la diversité des besoins et des attentes des personnes.

- Nombre de conventions/contrats signés et évalués avec partenaires du secteur et du milieu ordinaire relatifs à l'enseignement, l'habitat et le travail.
- % des modalités d'accompagnement par dispositif.
- Enquête de satisfaction personnes accompagnées et partenaires.

Habiter un bassin de vie implique d'y avoir **un logement, un accès aux loisirs, à la culture, aux sports, à une vie sociale.**

**Développer différentes formes d'habitat adaptées à la diversité des aspirations** des personnes et prendre en compte l'ensemble des éléments qui permettent de bien vivre sur son bassin de vie.

- Nombre de conventions/contrats signés et évalués avec des structures de loisirs, culturelles, sportives, de l'habitat, de la vie sociale.
- Enquête de satisfaction des personnes accompagnées et partenaires.

**La santé constitue un important sujet de préoccupations** pour les personnes et leurs familles. C'est un enjeu fort pour leur parcours.

**Mieux identifier les besoins,** les attentes et les craintes en matière de santé et développer des services et des partenariats pour y répondre.

- Nombre de personnes ayant participé à un atelier thématique ou une action de prévention au moins une fois dans l'année
- Nombre de conventions de partenariat signées et évaluées avec les spécialistes de santé.
- Taux de satisfaction de la personne accompagnée.
- Nombre d'actions de sensibilisation au handicap auprès des partenaires de santé.

Le souhait d'**avoir une vie sociale, des amis, une vie de couple, de continuer à voir sa famille** est très fortement exprimé par les personnes.

**Soutenir une vie sociale, affective et sexuelle adaptée** à chaque personne.

- % de professionnels formés à la thématique.
- Nombre de personnes ayant participé à un groupe de parole, atelier thématique ou accompagnement individuel/an.
- Taux de satisfaction de l'accompagnement proposé.
- Nombre de conventions signées et évaluées avec des partenaires spécialisés dans la vie sociale, de couple...

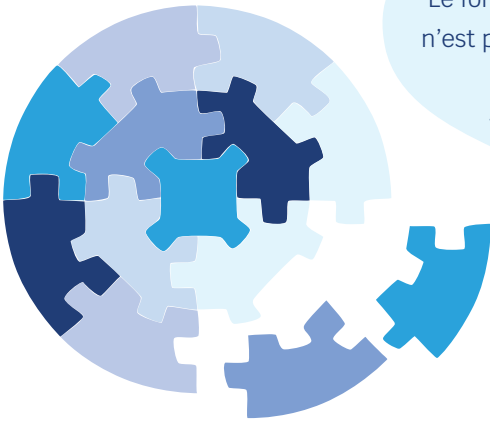
Les personnes et leurs familles manifestent des **craintes et des interrogations multiples sur le vieillissement** (perte de lieu de vie, liens avec les amis et la famille, pertes de revenus, ...)

**Accompagner chacun** pour lui permettre d'anticiper les besoins liés au vieillissement et **développer des réponses permettant à chacun de vieillir au mieux** en fonction de ses besoins et attentes.

- Nombre de personnes ayant participé à un atelier mémoire, action de prévention du vieillissement, préparation retraite/an (cf déf. Serafin).
- % de professionnels formés à la thématique.
- Nombre de conventions signées et évaluées avec des partenaires spécialisés sur le vieillissement (EHPAD, HAD, CLIC...).

# 3

## ADAPTER LES FONCTIONNEMENTS POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DES PARCOURS



“Le fonctionnement par établissement et par service n’est plus adapté lorsque l’on a besoin de construire des parcours complexes”

– Virgine R. – Coordinatrice de projets

Depuis 60 ans les dispositifs d’accompagnement ont été construits par acteur gestionnaire, par établissement, par service.

Aujourd’hui nous voyons les limites de ce système.

Les parcours des personnes sont riches, parfois complexes.

Ils nécessitent un découplage des acteurs et des accompagnements.

Il faut instaurer de nouveaux modes de fonctionnement pour permettre aux personnes de bénéficier avec souplesse, parfois conjointement et de manière adaptée à chacun, des services publics, des services hospitaliers, des services libéraux, des services médico-sociaux.

**Il nous faut faire évoluer les modes et règles de fonctionnement en interne ou en dehors de l’association.**



## Constats

L'accompagnement des personnes se décline par établissements et services.

Les besoins du parcours de vie nécessitent de **pouvoir mobiliser les établissements, les dispositifs** de milieu ordinaire avec ou sans appui de services d'accompagnement.

## Objectifs

**Développer des fonctionnements en dispositifs intégrés** permettant de mobiliser les ressources du milieu ordinaire, les établissements et/ou les services du milieu d'accompagnement au plus près du besoin de chacun.

## Indicateurs

- Nombre de personnes accompagnées dans le cadre d'un dispositif.
- Taux d'évolution du nombre d'accompagnements en dispositif par année.
- Nombre de contrats, de conventions d'inclusion, de conventions de partenariat.

**Les ressources internes doivent être décloisonnées** autant que nécessaire par bassin de vie.

**Développer et faciliter les collaborations en interne** à l'échelle des territoires et du département.

- Nombre de professionnels Adapei88 dédiés à l'accompagnement de parcours (Coordinateurs de parcours, conseillers en insertion professionnelle, CESF pour l'habitat inclusif par exemple).

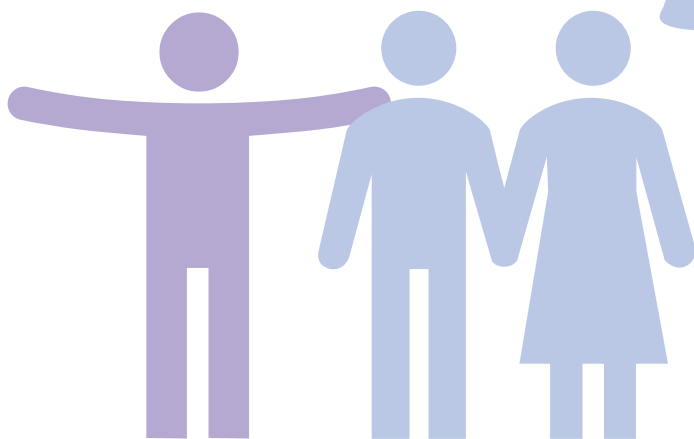
Sans nous la société ne changera pas. L'Adapei88 a un rôle à jouer pour **soutenir l'évolution des acteurs de l'enseignement, du travail ou de l'habitat** sur chacun des bassins de vie des personnes.

**Développer le rôle de centres de ressources territoriaux** à partir de nos établissements pour aider les acteurs des territoires vosgiens à mieux comprendre les besoins et attentes des personnes et à s'adapter.

- Nombre de sollicitations par les acteurs et partenaires dans le cadre de "nos fonctions ressources".
- Nombre d'outils d'informations et de communication présentant "nos fonctions ressources".
- Nombre d'actions d'informations et de sensibilisation de nos partenaires.

Les parents et les aidants sont des acteurs incontournables de la réussite du parcours de la personne accompagnée.

“Le parcours du parent est toujours un parcours du combattant”  
– Odile C. – Mère d’un travailleur d’Esat



Le parcours du parent a été qualifié de **parcours du combattant** lors des rencontres préparatoires. Les obstacles et ruptures sont multiples : lourdeurs administratives, absence de solutions adaptées sur son territoire, épuisement, absence de relais, inquiétudes sur la question de l’“après-nous”, ...

L’enjeu se situe à un double niveau :

- **pérenniser l’action associative de l’Adapei88** afin qu’elle puisse poursuivre son action militante à l’intention des personnes accompagnées ;
- **soutenir le parcours des parents** tout au long de la vie.

## Constats

## Objectifs

## Indicateurs

Les parents et les aidants ont besoin d'être soutenus dans leurs parcours que ce soit par des services adaptés ou simplement dans la construction du parcours de leur enfant.

Développer les services à destination des parents et des aidants.

- Nombre de groupes de paroles mis en œuvre/an.
- Nombre de participants.
- Taux de satisfaction des participants
- Nombre de sollicitations et de réponses (PFR et communauté 360).
- Nombre de personnes orientées des ESMS Adapei88 vers la PFR.

Il existe de nombreuses lourdeurs administratives qui alourdissent inutilement le parcours de la personne et du parent.

Soutenir la simplification du système pour les familles.

- Nombre de rencontres organisées/an avec représentant d'Associations Tutélaire (spécialisées dans le soutien aux tuteurs).
- Nombre de personnes orientées vers la communauté 360 (guichet unique).
- Nombre d'actions de l'Association pour œuvrer pour la simplification.

L'Adapei88 a besoin de l'énergie et de l'engagement des parents pour vivre et se développer.

Soutenir l'engagement bénévole et consolider le fonctionnement des instances de gouvernance de l'Adapei88.

- Nombre d'heures dédiées à la formation des bénévoles-parents-administrateurs/an.
- Nombre de participants à la formation.
- Taux de satisfaction des participants à la formation.
- Nombre d'actions de communication, de sensibilisation à destination des bénévoles, des parents, du grand public.
- Écart entre postes ouverts et postes pourvus par les représentants des familles au CVS.
- % des familles adhérentes.



## FAIRE VIVRE CE PROJET

Le projet est réalisé en 3 versions :

- une version standard ;
- une version en Facile à Lire et à Comprendre ;
- une fiche résumée du projet.

---

Ce projet associatif est diffusé aux personnes accompagnées, aux familles, aux professionnels, aux partenaires et aux acteurs publics qui nous soutiennent.

---

Les orientations politiques de l'Adapei88 sont mises en œuvre par les professionnels et les bénévoles de l'Association. Le Conseil d'Administration assure l'actualisation des orientations.

Les équipes cadres proposent la stratégie au service du projet politique.

Nos orientations politiques évoluent de manière dynamique en fonction des défis que nous identifions afin de mieux répondre à l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

La mise en œuvre du projet sera notamment garantie par :

## Acteur

## Rôle

Assemblée générale

Rendu compte annuel des avancées du projet

Conseil d'Administration

Suivi du projet  
Actualisation des orientations si nécessaire  
Mise en œuvre des axes touchant à la vie associative

Conseils de la Vie Sociale

Retours sur les avancées concrètes dans les établissements et services

Administrateurs délégués

Veille avec les directions au déploiement du projet sur les structures qui relèvent de leur champ d'intervention  
Relais du projet auprès des familles et transmission des informations utiles au Conseil d'administration

Direction Générale  
Directions d'établissements  
Chefs de services  
Chefs d'atelier

Mise en œuvre de la stratégie permettant de répondre aux grandes orientations  
Travail sur les orientations dans les projets d'établissements et de services en lien avec les professionnels, les personnes accompagnées et les parents  
État d'avancement des objectifs et proposition d'ajustements nécessaires au Conseil d'administration

Professionnels et partenaires

Mise en œuvre au quotidien du projet

## Outil

## Rôle

Rapport d'activité annuel des dispositifs, des établissements et des services

Les rapports d'activité des dispositifs d'accompagnement, établissements et services rendront compte annuellement des avancées sur les 4 grands thèmes et les objectifs du projet.

Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Des indicateurs spécifiques liés aux objectifs du projet seront intégrés dans la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'Adapei88

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

L'ambition de ce projet sert de cadre aux grandes orientations et les objectifs d'évolution seront intégrés dans les objectifs du CPOM

# AIDE À LA COMPRÉHENSION

## DES TERMES TECHNIQUES DU PROJET

### CASF

Le Code de l'Action Sociale et des Familles **réglemente en France tout ce qui concerne les domaines de l'action sociale et la famille**. Il comprend l'ensemble des dispositions relatives au fonctionnement des ESMS.

### CDAPH

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées fait partie de la MDPH. Elle **décide des droits de la personne**. Cette Commission évalue le taux d'incapacité de la personne, attribue la prestation de compensation, reconnaît la qualité de travailleur handicapé et se prononce sur les mesures facilitant l'insertion scolaire.

### CNSA

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie est gestionnaire de la branche Autonomie de la Sécurité sociale. Elle **finance l'ensemble des établissements et services médico-sociaux** qui relèvent de ce champ d'intervention.

### CPOM

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est signé entre l'Adapei88 et ses financeurs. Il **prévoit les objectifs d'évolution et les moyens alloués aux établissements et services** sur une période de 5 ans.

### CVS

Le Conseil de la Vie Sociale permet à toutes les personnes concernées par la vie d'un établissement ou d'un service de donner leur avis, d'être informés, de discuter, de se concerter pour trouver des solutions. C'est un **lieu essentiel de prise en compte de la parole des personnes accompagnées**.



## DACQ

La Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité est déployée au sein de l'Adapei88 pour **garantir la qualité d'accompagnement et l'évolution des établissements et services** de l'association.

## DIAME

Les Dispositifs Intégrés d'Accompagnement Médico-Éducatifs sont les **évolutions des anciens Instituts Médico-Éducatifs et Sessad** qui fonctionnent désormais sous cette nouvelle appellation. Le dispositif rassemble l'IME, le SESSAD, les acteurs de l'éducation nationale et offre des possibilités d'accompagnement dans et hors les murs adaptés aux besoins de chaque enfant.

## EA

Les Entreprises Adaptées permettent à des **personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités**. Elles les accompagnent dans leur projet professionnel et peuvent être une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics.

## EMAS

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation **renforce la scolarisation des élèves en situation de handicap** en apportant une expertise et des ressources aux professionnels de l'Éducation Nationale.

## ESAT

Les Établissement et Services d'Accompagnement par le Travail sont des **établissements médico-sociaux qui accompagnent des personnes qui ont des capacités de travail mais qui n'ont pas accès au milieu ordinaire**. Ils accompagnent les personnes qui le souhaitent et qui en ont la capacité vers un parcours professionnel en entreprise adaptée ou en entreprise ordinaire.

## ESMS

Les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux **regroupent l'ensemble des structures dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner**, dans leur enceinte ou en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie, dépendantes ou en situation d'exclusion sociale. Les ESMS relèvent du CASF.

## MDPH

Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Les MDPH sont, sur certains départements, **intégrées dans des maisons de l'autonomie qui ont vocation à couvrir les secteurs personnes âgées et personnes handicapées.**

## PCPE

Les Pôles de Compétences et Prestations Externalisées **permettent d'apporter des réponses adaptées aux situations les plus complexes.** Ils soutiennent la mobilisation de tous les acteurs utiles à l'accompagnement de ces situations.

## SEGPA

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté **accueille des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> présentant des difficultés scolaires importantes** ne pouvant pas être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien. La classe est intégrée dans un collège.

## SESSAD

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile est un **service d'accompagnement des enfants en situation de handicap.** Il est tourné vers l'accompagnement précoce, l'accompagnement des familles, l'aide au développement de l'enfant, le soutien à la scolarité ou à l'acquisition de l'autonomie. Il regroupe une équipe pluridisciplinaire de professionnels du milieu spécialisé ou de la santé qui se déplacent pour intervenir dans l'endroit où évolue l'enfant. Il peut aussi proposer des temps de regroupement.

## ULIS

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire sont **dans les écoles élémentaires.** Elles **accueillent des élèves présentant un handicap** et pouvant tirer profit d'une scolarisation en milieu scolaire ordinaire.

PERSONNE ACCOMPAGNÉE, PARENT, AMI, PARTENAIRE,

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS ?

Contactez le :

**03 29 29 11 00**

[secretariat@adapei88.asso.fr](mailto:secretariat@adapei88.asso.fr)

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER UN ÉTABLISSEMENT

OU UN SERVICE DE L'ASSOCIATION

Notre site internet :

**[adapei88.fr](http://adapei88.fr)**

Projet réalisé par les acteurs de l'Adapei88 avec l'appui  
du Cabinet Horizons Conseil  
[horizons.conseil@orange.fr](mailto:horizons.conseil@orange.fr)



Charte graphique et mise en page Agence Splitfire

Portraits des personnes accompagnées réalisés par l'Adapei88

Que ce projet soit le témoin des premières évolutions  
concrètes d'une société qui se transforme  
pour que les personnes en situation de handicap  
y aient toute leur place.

Sa mise en œuvre est l'affaire de tous.

**C'est ensemble que nous y parviendrons.**



**Adapei88**

9 Rue Antoine Hurault  
88000 Épinal

03 29 29 11 00  
secretariat@adapei88.asso.fr

**adapei88.fr**

Publication Adapei88 2023

